

Fiche de poste

Codeur LPC – Intervention auprès d’adultes



DONNÉES LÉGALES	
NOM / Prénom	
Fonction	Codeur-(euse) LPC
Diplôme requis	Certificat de codeur LPC délivré par l’ALPC ou licence professionnelle de codeur LPC (Bac +3)
Famille professionnelle	Métier de la communication en Langue française Parlée Complétée auprès de personnes sourdes
Structure	
Public concerné	Adultes sourds utilisant le code LPC comme mode privilégié de communication
Relations hiérarchiques	

ORGANISATION DU POSTE	
Temps de travail (ETP)	
Type de contrat	
Convention collective	
Répartition des heures (préparation, prestation, trajet, réunion)	
Zone géographique d’intervention	
Type de prestations	Toute situation de communication en langue française.
Prestations éventuelles en langue étrangère	

DESCRIPTION GÉNÉRALE
<p>Le codeur LPC est un professionnel spécifiquement formé au domaine de la surdité pour accompagner toute personne sourde qui communique prioritairement en langue française orale. Il retransmet tous les messages oraux en langue française à l’aide du code LPC afin de garantir une réception optimale. Le LPC permet de recevoir visuellement la langue française de manière précise et dans son intégralité.</p> <p>En cas de demande de prestations en langues étrangères, le codeur-transmetteur devra se voir proposer une formation spécifique. En effet, chaque langue bénéficie d’un code adapté.</p>
DESCRIPTION SPÉCIFIQUE AU SERVICE

MISSION PRINCIPALE

Rendre accessibles toutes les situations de communication auprès de l'adulte sourd.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES	
CONNAISSANCES GÉNÉRALES	Connaissance générale de la surdité (anatomie, physiologie)
	Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale
	Bonne connaissance du code LPC
SAVOIR-FAIRE	Excellente maîtrise du code LPC (rapidité, fluidité, clarté)
	Transmission fidèle et entière de tout l'environnement sonore
	Mise en accessibilité de toutes les situations de communication en langue française
SAVOIR-ÊTRE	Neutralité et non-intervention dans les échanges
	Respect du secret professionnel et de la confidentialité
	Tenue et attitude discrètes et neutres
	Qualités relationnelles
	Ponctualité
	Capacités d'écoute et d'analyse
	Respect des clients et des autres intervenants
	Capacité d'adaptation
	Capacité de remise en question
Sens du travail en équipe	